

Fiche technique du produit / Introduction

MINPUR[®] DP1 / IBB Mur

Poudre Design 1 / Revêtement en béton industriel pour murs Revêtements purement minéraux pour murs, plafonds et meubles

Propriétés :

DP1 / IBB Mur est fabriqué à base de ciment. Le béton industriel DP1 / IBB Mur est constitué de mélanges de ciment de haute qualité et de diverses lignes de quartz. Sur le plan visuel, ainsi que dans le contact physique, il diffère à peine du béton dur industriel original. Le produit final obtient, avec l'imprégnation combinée, les propriétés requises afin de répondre aux exigences d'un substitut de béton en tant que revêtement durable. DP1 / IBB Mur a été développé pour revêtir des surfaces telles que les escaliers, les bordures de salle de bain, les murs, les plafonds et le mobilier design. Lors de la composition des différents composants, il a été veillé à ce que les pigments de couleur et les produits d'imprégnation soient compatibles avec le béton et résistent à la lumière. L'aspect peut être adapté en termes de couleur et de structure à un béton dur original existant.

Applications :

Éléments en béton, maçonnerie en briques apparentes, murs, plafonds, mobilier design, etc.

Les zones à risque sont p. ex. les façades, les espaces extérieurs et les surfaces à forte sollicitation mécanique.

Toutes les surfaces d'une zone à risque ne doivent pas être revêtues.

Important :

Les locaux humides (murs / plafonds) ne doivent pas être revêtus avec du DP1 / IBB Mur. Dans des cas exceptionnels, uniquement avec une préparation appropriée du substrat (ponts en résine époxy, en quartz) et uniquement sous votre propre responsabilité, car fournisseur du produit ne peut pas surveiller ou influencer sur le traitement professionnel du transformateur.

Support et fissuration dans le sol et les murs :

Au niveau du sol, ceci ne concerne que le produit **DP1 / IBB Sol**, car le produit DP1 / IBB Mur n'est pas mis en œuvre au niveau du sol. Afin de garantir l'adhérence au niveau sol, il convient de veiller à ce que

le revêtement ne soit appliqué que sur des ponts en quartz de 0,3 - 0,8 mm (toujours poncer ou grenailleur préalablement). Les surfaces doivent être nettoyées et exemptes de poussière, graisse et huile. La stabilité du DP1 / IBB Sol dépend du support. Une fissuration ultérieure ne peut être évitée qu'avec un support stable.

Dans la **zone murale**, il convient de veiller, avant l'application de **DP1 / IBB Mur**, à ce que les joints, creux et bords soient toujours traités préalablement de manière à ponter les fissures.

Traitement préalable :

Le support doit être nettoyé et exempt de poussière, graisse et huile. La couche de fond adhésive doit être appliquée avant le revêtement. Elle garantit une liaison solide entre le matériau supérieur et inférieur. Comme couche de fond adhésive, utilisez de l'eau mélangée M-10 non diluée (pure). Le revêtement minéral ultérieur doit toujours avoir lieu le même jour que la couche de fond, afin d'éviter tout problème d'adhérence. De manière idéale, le revêtement doit avoir lieu env. 1 heure après l'application de la couche de fond.

Instructions d'utilisation / Traitement :

Mélanger le DP1 / IBB Mur avec les pigments de couleur souhaités à sec à l'aide d'un agitateur à barres. Pour les couleurs spéciales, il convient de mélanger tout d'abord les pigments de couleur avec de l'eau mélangée M-10 dans les mêmes proportions. L'ajout de couleur est limité à 1,5 kg maximum de pigments de couleur par seau (15 Kg) de DP1 / IBB Mur. Mélanger ensuite avec de **l'eau mélangée M-10 (env. 4,5 – 5,2 litres) pure**, jusqu'à ce que le DP1 / IBB Mur ait les propriétés de traitement appropriées. Le revêtement est appliqué **en une ou deux opérations maximum** et ne doit pas dépasser une épaisseur de couche totale de 1,2 mm max. Le scellement / l'imprégnation ultérieur(e) n'est toujours effectué(e) que le lendemain (jour suivant), car des décollements du revêtement peuvent sinon se produire.

<p>Scellement Variante 1 Sceller le DP1 / IBB Mur 1 fois après qu'il ait bien séché (au moins 12 à 16 h par couche) avec de l'EP-W-15. Pour la 2^{ème} opération de scellement, il convient de veiller à ce que le premier passage sèche pendant au moins 12 heures et soit poncé avant le 2^{ème} passage. La surface doit ensuite être bien nettoyée.</p> <p>Important : Le 2^{ème} passage doit toujours avoir lieu dans un délai de 24 heures.</p> <p>Important : Afin d'empêcher toute trace de séchage, il convient de veiller à ce que les surfaces scellées soient bien ventilées (pas de courant d'air). Ouvrir éventuellement une fenêtre basculante et ne pas fermer les portes et utiliser en plus un ventilateur à des fins de ventilation indirecte.</p> <p>Imprégnation Variante 2 Après un bon séchage, imprégner le DP1 / IBB Mur 2 – 4 fois de Synfola P-IP 20 (Polymère / Cristallisation).</p> <p>Stockage Toujours stocker le DP1 / IBB Mur dans un endroit sec. Garder toujours le récipient fermé.</p> <p>Élimination S'assurer que le produit ne pénètre pas dans les eaux usées ou les égouts. Laisser durcir les produits résiduels obtenus dans le seau et les éliminer conformément aux prescriptions. Respectez les prescriptions d'élimination générales de la Confédération, du canton, de la commune ou du pays concerné.</p>	<p>Nettoyage des instruments de travail : Le nettoyage est effectué avec de l'eau du robinet.</p> <p>Responsabilité Le producteur tout comme le fournisseur n'ont aucun contrôle sur le stockage ou la mise en œuvre des produits et ne peuvent en conséquence assumer aucune responsabilité à cet égard. Toutes les indications sont sans engagements. En tant qu'utilisateur, vous êtes tenu de familiariser votre personnel à l'utilisation de ce produit et de l'informer sur l'usage prévu. Les utilisations de toute nature sont à vos propres risques.</p> <p>Mises en garde Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des vêtements de protection, des lunettes de protection et des gants appropriés lors des travaux. En cas de traitement mécanique (travaux de ponçage), il convient de porter un masque anti-poussière. Les consignes de sécurité supplémentaires prescrites par le donneur d'ordre doivent être respectées.</p> <p>Premiers secours Après ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissements et consulter un médecin. Après vomissement, boire de l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver abondamment avec de l'eau et du savon. Après inhalation, conduire immédiatement la personne à l'air frais et la laisser se reposer jusqu'à récupération complète.</p> <p>Conditionnement : 15 Kg DP1 / IBB Mur en seau ovale</p>
---	---

Pour les spécifications techniques relatives aux DP1 / IBB Mur et DP1 / IBB Sol, ainsi qu'à l'eau mélangée M-10, veuillez consulter nos fiches de données de sécurité sur www.synfola.ch

ATTENTION : Avant utilisation, il convient de lire les consignes relatives à la manipulation sûre, aux risques pour la santé et dangers liés à la manipulation de ces produits figurant dans les fiches techniques, les fiches de données de sécurité des produits et les étiquettes apposées sur les conteneurs.

Vous obtiendrez de plus amples informations auprès de votre fournisseur ou de Synfola ! Tél. : 0041 55 / 283 36 90 Fax : 0041 55 / 283 36 91

Les informations sont basées sur nos expériences et développements actuels. Nous assumons la responsabilité d'une qualité irréprochable de nos produits, mais nous ne pouvons assumer la responsabilité en matière de stockage des produits et la réussite des travaux effectués par vous, car nous n'avons aucune influence sur le traitement et les conditions de traitement. Il est conseillé de créer des zones d'essai au cas par cas.

Lors de la publication d'une nouvelle information produit, les informations précédentes deviennent caduques. Les données figurant sur la présente fiche technique sont conformes à l'état de nos connaissances au 1^{er} janvier 2018 et ont pour objet de fournir aux lecteurs techniquement expérimentés des indications sur les applications possibles. Modifications résultant de l'évolution technique réservées.

Janvier 2018